

«Ecarter Bellelay au profit de Bienne, quelle erreur!»

Parole de maire Depuis 2022, Bellelay sonne le creux. Markus Gerber a bien connaissance de quelques vagues projets. Il ne décolère cependant pas: pourquoi n'avoir pas accueilli la Justice à titre provisoire avant son implantation à Reconvilier?

Pierre-Alain Brenzikofe

Comme il n'a pas forcément la patience de sœur Anne, Markus Gerber miserait presque sur une bonne fée encline à se pencher sur le berceau de l'ancienne clinique psychiatrique. Maire de Saicourt, commune qui, on le rappellera pour les esprits oublieux, rassemble les villages de Bellelay, du Fuet et de Saicourt, l'intéressé déplore un changement de paradigme à propos du site. «Quand la clinique employait 180 personnes, jamais, au grand jamais, on n'avait prétendu que l'éloignement du lieu posait problème. Aujourd'hui, on a pourtant retenu ce critère pour écarter Bellelay au profit de Bienne. La ville accueillera donc les services de la Justice jusqu'à ce que le bâtiment prévu à Reconvilier soit construit.» Cela, Markus Gerber l'a avalé de travers. Patience, on y revient fissa.

”

Ce sont les politiciens du Jura bernois qui n'ont pas voulu de Bellelay...

Markus Gerber
Maire délégué de Saicourt

Juste avant, un petit état des lieux s'impose. Depuis juillet 2022, donc, dans ces immenses locaux, le vide est abyssal. Ne restent qu'un local technique, la buanderie et quelques vagues bureaux occupés par les services de l'Hôpital du Jura bernois. «Ajoutez à cela une trentaine de places aménagées dans le foyer pour des requérants d'asile déboutés et vous aurez une vision assez précise de l'ampleur du creux», fulmine le maire. «Car tout le reste est littéralement à l'abandon. Et le vide, à long terme, peut être à l'origine de bien des problèmes.»

Tristes à Moutier

D'un point de vue financier, au moins, le départ pour Moutier de l'établissement psychiatrique n'aura pas été catastrophique pour la commune. «Nous n'avons pratiquement pas perdu d'habitants, juste quelques taxes prélevées à la source auprès des frontaliers employés à la clinique», précise l'homme. Markus Gerber évoque et invoque néanmoins



Markus Gerber déplore le manque de soutien des politiciens de sa région à propos du dossier Bellelay.

Stéphane Gerber

une évolution historique. «Songez que la clinique psychiatrique de Bellelay a tout de même connu une existence de 130 ans. En tout cas, d'après les retours que j'ai de Moutier, où ses services ont été relogés, je puis affirmer que le personnel regrette grandement ce déménagement. Dans cette ville, il manque désormais l'espace et la tranquillité. Pour enfoncer le clou, je dirais que les employés se sont toujours plus à Bellelay. Dans le passé, nous avions déjà connu plusieurs projets de délocalisation sous prétexte que nous étions trop à l'écart. Même un ancien médecin cantonal s'était opposé à de tels arguments pour souligner, lui aussi, les avantages liés à la tranquillité et la discrétion. Hélas, cela n'a pas pesé assez lourd dans la balance...»

Les coûts? Un faux problème

Et qu'on ne vienne pas accuser les coûts liés à ce site décentralisé! Un faux problème et rien d'autre, selon notre interlocuteur: «C'était uniquement pour sauver Moutier, qui a décidé de devenir la banlieue de Delémont», grommelle-t-il. «Vous savez comme moi que le projet de

nouvel hôpital à Delémont raccourcira encore la distance entre ce dernier et celui de Moutier. Et quand le nouvel établissement prévu à Brügg pour remplacer celui de Beaumont sera construit, on pourra constater la fin de la psychiatrie à Moutier, au profit de Delémont et Brügg, bien évidemment. Les antiséparatistes de Moutier l'avaient prédit depuis le début de la campagne. Ils avaient raison à 100%...»

Pour en revenir à la délocalisation de la clinique et surtout au flou artistique actuel concernant l'avenir, Markus Gerber en veut davantage aux politiciens régionaux qu'au Canton de Berne: «Certains ont toujours dénigré Bellelay, ce que je ne puis accepter, même si c'était pour favoriser d'autres sites au sein d'Avenir Berne romande. Encore une fois, Bellelay accueillait 180 places de travail et cela n'a jamais posé problème au niveau du déplacement. Et puis, soudain, du jour au lendemain, on considère cette localisation comme un obstacle insurmontable.»

«Une baffe au contribuable»

Dans ce contexte, il considère que la localisation provisoire à Bienne des services de la Jus-

tice constitue «une baffe au contribuable».

«A Bienne, le Canton devra louer des locaux coûteux à un privé, alors qu'il est propriétaire du site de Bellelay. Pour ma part, je ne me suis jamais opposé aux projets de localisation de l'Administration et de la Justice à Recon-

vilier et Tavannes, notamment pour des questions d'accessibilité. Mais écarter La Courtine, même pour une localisation provisoire, est selon moi tout simplement inadmissible et incompréhensible.»

Les projets d'avenir, dans tout ça (voir par ailleurs)? Prudent, un peu en mode chat

échaudé craignant l'eau froide, notre homme décoche cependant cette flèche de Parthe: «Même réunies, la culture et la religion ne parviendront pas à assurer à elles seules la pérennité d'un aussi grand site.»

A méditer.

Pas forcément selon la règle de saint Augustin...

Un avenir entre tourisme et réfugiés?

En sus des «petits» projets régionaux, semés par la région en mode Petit Poucet et récoltés par l'association Jura bernois.Bienne, dont le groupe de travail ad hoc est présidé par Markus Gerber lui-même, le Canton mise sur deux grands dossiers pour «remplir» ces immenses locaux. A l'heure actuelle, rappelle le maire de Saicourt, il est question que la Haute école de gestion ARC crée à Bellelay un cursus dédié au tourisme dit durable. «La décision devrait tomber cette année encore. Mais il faut savoir que nous sommes en concurrence avec Saignelégier. Personnellement, je suis persuadé que l'ancienne ab-

baye se prêterait admirablement bien à cette nouvelle mission, d'autant plus qu'actuellement, le canton de Berne ne dispose pas d'école de formation ad hoc sur son territoire. En tout cas, une telle implantation permettrait d'occuper une grande partie des locaux.» Fort bien informé, notre interlocuteur sait que Berne prévoit en sus de créer des centres d'étude pour demandeurs d'asile, présumant notamment cours de langue intensifs et formation à la profession d'aides soignants. «Sur l'ensemble du canton, 400 personnes pourraient être ainsi modelées, dont une bonne centaine à Bellelay. Avec leurs

familles, cela ferait plus de 150 personnes qui pourraient être accueillies chez nous.» Une solution provisoire, certes, mais Markus Gerber craint un tantinet que ce provisoire-là ne devienne définitif. «Evidemment, je préférerais mille fois que Bellelay se mue en centre de formation et de culture, impliquant plusieurs milieux de la société. Il ne faudrait pas que la société se limite aux demandeurs d'asile. Non, eu égard à son passé, le site doit rester un lieu d'échanges.» Ce défi n'ayant rien d'évident, puisse son vœu être entendu par le Dieu des prémontrés. A une certaine époque, il était visiblement très à l'écoute sur place...